

A remplir uniquement pour des besoins réguliers sur toute l'année scolaire et vaut pour inscription

Nom : -----

Prénom : -----

Classe : -----

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

2 formules possibles :

- Soit la matinée, sans repas, de 7h30 à 13h (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 12h et 13h)
 - Soit la journée avec repas et goûter de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 17h/18h30)
- La facturation se fait pour la période, à la présence et en cas d'absence non justifiée (voir règlement intérieur).

	Matin	Journée
Mercredi		

(Cocher la case utile)

Si pas besoin pour toute l'année scolaire, ne pas cocher ce tableau mais remplir uniquement les fiches par période pour les mercredis et les remettre au responsable à chaque période.

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

RESERVATION OBLIGATOIRE PAR DELTA ENFANCE (comme pour la cantine) POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

- Vous pouvez inscrire pour toute l'année scolaire suivant vos besoins
- Vous pouvez inscrire/désinscrire de semaine en semaine mais attention, l'inscription/modification est possible jusqu'au vendredi 12h pour la semaine suivante
- Impossibilité d'inscrire si la semaine est commencée ; si besoin il faudra envoyer un mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr ou en contactant, pour une urgence, directement le responsable au 02.38.44.72.79 pour avoir la confirmation de prise en charge de votre enfant
- Facturation en cas d'absence non justifiée et à la présence / Toute semaine commencée est due (sauf en cas de maladie avec certificat médical à retourner au responsable)

Accueil Périscolaire Matin
7h30 à 8h30

Accueil Périscolaire Soir
16h20 -- 16h30 à 18h30

Le goûter n'est pas fourni, pensez-y !

RESTAURANT SCOLAIRE

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cocher				

Attention, il vous appartient de saisir vos réservations ou annulations par DELTA ENFANCE.

Repas : Standard Standard sans porc Végétarien

Si allergies, notifier lesquelles :

Mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I) et/ou fournir certificat médical (allergologue) avec une décharge autorisant le personnel à délivrer le traitement médical. Obligation de fournir un panier repas à la cantine et aucune tarification ne sera appliquée.

TRANSPORT SCOLAIRE

	Indiquer si votre enfant utilisera le transport le :		Indiquer le point de montée et le point de descente	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

Cocher la (les) case(s) utile(s)